

SERVICE DE RESTAURATION – INSCRIPTION

Année scolaire 2022 – 2023

A RETOURNER AU SERVICE INTENDANCE AVANT LE 23 SEPTEMBRE 2022
OU LORS DE TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION

Prix du repas : (Tarifs fixés par le Conseil Départemental de la Drôme par année civile)
Repas DP : 3.45 € Soit 69 € pour 20 repas **obligatoire en juin ou à l'inscription**
Repas occasionnel : 4.50 € (Tarifs 2022)

2 régimes possibles : (Case correspondante à cocher dans le dossier d'inscription ou de réinscription ou déjà cochée en juin)

- Demi-pensionnaire : repas réguliers (au moins un jour fixe par semaine)
- Externe : repas occasionnels

REGIME DEMI-PENSIONNAIRE

Par défaut, le demi-pensionnaire est inscrit DP 4 jours.

Le choix des jours de repas se fera dès la connaissance de l'emploi du temps définitif sur cet imprimé (mi septembre).

L'élève sera considéré DEMI-PENSIONNAIRE le(s) jour(s) où il est inscrit.

Toute absence à la demi-pension doit être exceptionnelle et signalée à la vie scolaire par mail, par téléphone, ou par billet d'absence **avant 10h00** sinon le repas sera retiré du compte de l'enfant.



Le badge constitue le seul moyen d'accès au restaurant scolaire : un élève qui ne présente pas son badge à l'entrée du self mangera lorsque le responsable à l'accueil le permettra.

Le compte de l'usager doit toujours être provisionné : tout badge débiteur sera conservé à l'intendance et restitué à l'élève contre réapprovisionnement



⇒ Paiement par carte bancaire sur l'Espace Familles Restauration (site du Collège ou Pronote – « Liens »)

En espèces ou chèque à l'ordre de « COLLEGE LIS ISCLO D'OR » N° de badge ou Nom de l'enfant au dos du chèque.

Espace familles Restauration

Il est possible de consulter et d'approvisionner le compte de votre enfant sur l'espace Familles Restauration (sur le site du collège). Les identifiants et mots de passe sont transmis à l'inscription.

Téléphones : Vie scolaire 04.75.04.00.75 – Intendance 04.75.96.07.87 – Accueil 04.75.04.11.80

Adresses mail : VIE SCOLAIRE <viescolaire.0261010g@ac-grenoble.fr> - INTENDANCE <intendance.0261010g@ac-grenoble.fr>

Web : <http://www.ac-grenoble.fr/pierrelatte.lis.isclo>

✂

A remettre aux professeurs principaux (qui les remettront à l'intendance)

NOM de l'élève Prénom Classe :

Inscrit(e) au service de restauration scolaire en qualité de :

EXTERNE - Repas occasionnel

4.50 € le repas

DEMI-PENSIONNAIRE : Repas réguliers (au moins un jour fixe par semaine)

3.45 € le repas

Mon enfant déjeunera au restaurant scolaire les jours suivants à compter du/...../..... (date)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le repas est prévu donc payé

RAPPEL Nombre de repas minimum à créditer (juin)
à l'inscription et à la réinscription

20 repas pour les demi-pensionnaires soit 69 €

A Pierrelatte, le/...../..... Nom, prénom du responsable :

Signature du responsable

Cadre réservé à l'administration _ Reçu le :